

Villa à Cologny, Genève, 1958

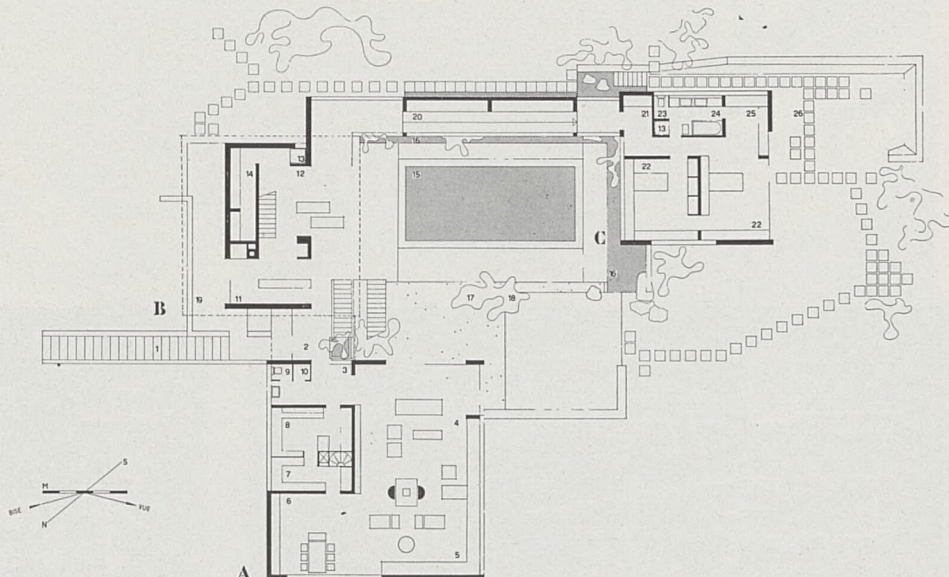
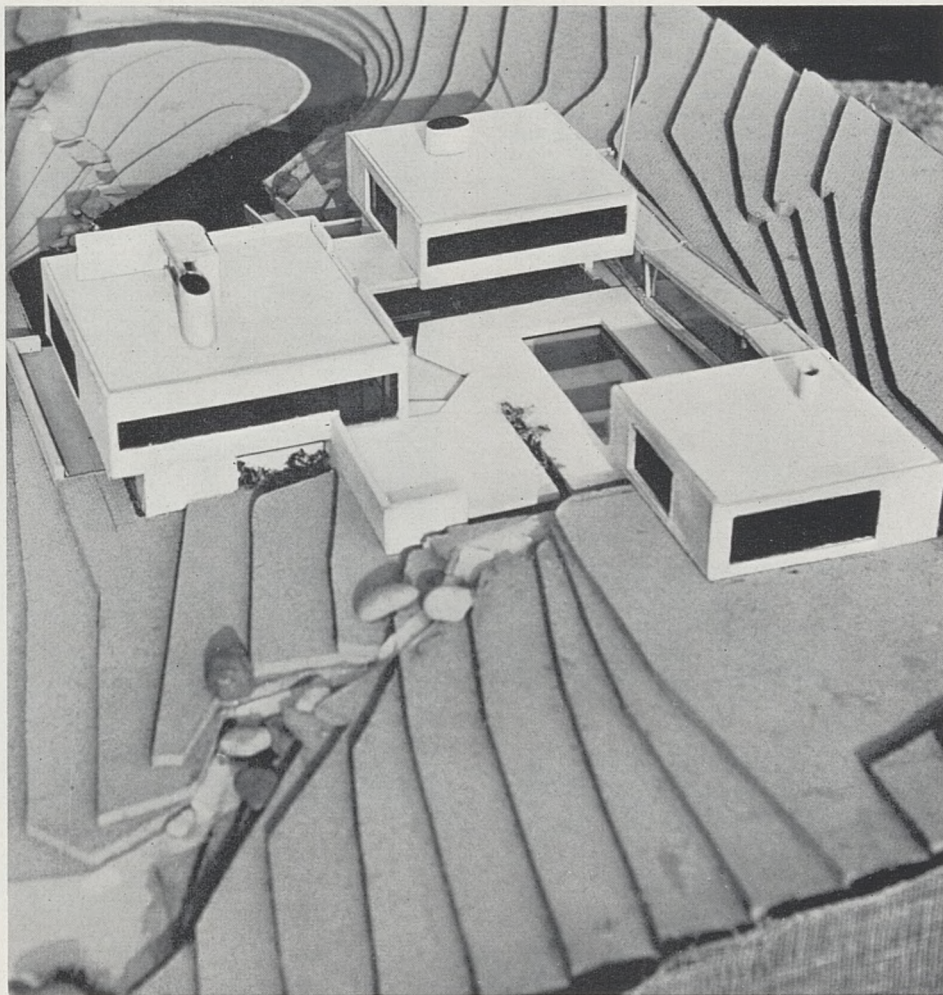
G. Bréra, architecte FAS

Cette habitation particulière est en cours de réalisation; le gros-œuvre est actuellement entièrement terminé. Dans l'élaboration du projet, plusieurs conditions ont été déterminantes pour le choix d'une solution, par exemple : la déclivité du terrain situé sur le coteau de Cologny, un point de vue exceptionnel sur la rade de Genève, assurer aux différentes parties de cette importante habitation une intimité particulière (séjour-réceptions, habitation des hôtes, privée ou du personnel), créer un espace suffisamment vaste pour les réceptions estivales (liaison du bâtiment séjour-réceptions, hall d'été et patio dégagé vers la vue), protéger les bâtiments et leurs terrasses de la bise (vent froid).

Les trois parties distinctes de cette maison, le bâtiment séjour-réceptions (A), celui des hôtes (B) et celui du maître de maison (C), sont réunies autour du patio au centre duquel est aménagée une piscine abritée des vents. Ces trois parties sont disposées sur des plans de niveaux différenciés; de ce fait, chaque partie bénéficie d'une vue dégagée vers la rade.

Le bâtiment des séjour-réceptions est au premier niveau, il est en contact avec le hall d'été placé sous le bâtiment prédominant des hôtes. Le hall d'été s'ouvre largement sur le patio et les jardins environnants et suspendus. L'accès du bâtiment de séjour-réceptions s'effectue soit par la rampe-escalier d'accès, soit par l'entrée située au sous-sol de plain-pied sur la place d'accès et de stationnement des véhicules. Le bâtiment de l'habitation privée est disposé au niveau intermédiaire (séjour-réceptions et hôtes) à un emplacement assurant au maître de la maison une intimité et une tranquillité absolues. L'habitation du personnel est placée au sous-sol de plain-pied, au niveau du jardin orienté vers le lac. Cette situation assure une indépendance complète à ce service.

Par contraste avec la diversité des volumes, l'architecture a été traitée avec une grande sobriété, en évitant toutes structures verticales pouvant fractionner les trois volumes principaux. Les parois en béton armé coffrées horizontalement forment sommiers dont les charges sont transmises par les dalles inférieures aux murs des sous-sols. Les parois portantes secondaires ont été coffrées verticalement. Toute cette grande structure restera apparente de béton propre, en exprimant avec clarté le parti pris de cette construction.



Rez-de-chaussée: 1 Rampe-escalier d'accès. 2 Hall d'entrée supérieur. 3 Hall-vestiaire. 4 Séjour. 5 Fumoir. 6 Salle à manger. 7 Office. 8 Cuisine. 9 Toilettes. 10 Téléphone. 11 Bar du hall d'été. 12 Hall d'été. 13 Douches. 14 Réduit. 15 Piscine. 16 Bassin de plantes aquatiques. 17 Patio. 18 Terrasse du séjour. 19 Terrasse couverte. 20 Rampe d'accès. 21 Entrée. 22 Chambre privée. 23 Toilettes. 24 Bains. 25 Penderie. 26 Terrasse privée